

Ariège

C A R A C T E R E S

Préface

Dans un contexte de mondialisation économique et culturelle, la connaissance et la considération de notre patrimoine paysager et bâti est un préalable indispensable et fondamental à un développement harmonieux et respectueux de l'identité de nos territoires.

L'Ariège, du piémont jusqu'aux faîtes de la chaîne axiale, présente des paysages d'une grande diversité et d'une grande beauté à l'écart de parcours trop rebattus.

Ces paysages sont une ressource devenue nécessaire à la société actuelle très urbaine.

Ce petit "guide des caractères", édité par le CAUE, arrive à point pour aider à mieux connaître et à apprécier la diversité de ces richesses. Il insiste sur les enjeux de nos aménagements à chaque échelle de nos interventions.

Il nous permettra également de mesurer l'importance de la qualité de notre vie sociale à laquelle chacun participe.

Merci au CAUE et à ses partenaires qui ont participé à la réalisation de ce petit guide, accessible et ouvert, qui sera un compagnon précieux lors de la réflexion préalable nécessaire à nos projets.

Guy DESTREM
Président du CAUE

Sommaire

PREFACE	page 1
INTRODUCTION	page 5
L'ARIEGE DANS LES PYRENEES	page 6
HISTOIRE DE L'IMPLANTATION HUMAINE	page 10
PAYSAGES D'ARIEGE	page 12
SITUATIONS ET FORMES URBAINES	page 30
ESPACES PUBLICS	page 40
LE BÂTI	page 42
EVOLUTION DES USAGES ET DES TYPES	page 46
BOITE A OUILS	page 59
BIBLIOGRAPHIE	page 61
LEGENDE DES PHOTOGRAPHIES	page 62
TABLE DES MATIERES	page 63



L'Ariège

Le département de l'Ariège se situe au niveau de la moitié Est de la chaîne des Pyrénées, entre la Haute-garonne qui le limite à l'Ouest et au Nord-Ouest, l'Aude au Nord-Est et à l'Est, les Pyrénées orientales au Sud-Est, l'Andorre et l'Espagne au Sud.

C.A.U.E. Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Le CAUE est une association loi 1901, créée par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Cette loi lui confie quatre missions essentielles :

- développer l'information, la sensibilisation, la participation du public dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement,
- contribuer à la formation et au perfectionnement des intervenants dans le domaine de la construction,
- fournir des conseils aux usagers, candidats à la construction (les Architectes conseillers du CAUE assurent une mission de conseil aux particuliers en amont de tous projets de construction, dans chaque subdivision de l'équipement),
- se trouver à la disposition des collectivités locales et des administrations publiques.

Introduction

L'Ariège présente du Nord au Sud, toutes les déclinaisons du relief entre plaine et haute montagne et donc une très grande variété de paysages dont la cohérence se trouve constamment menacée par de nouvelles logiques économiques.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a pour mission de promouvoir et de sensibiliser un large public à une architecture, un urbanisme et un environnement de qualité et de participer ainsi au maintien et à l'amélioration de notre cadre de vie.

Ce "guide des caractères d'Ariège" se situe dans le cadre de cette mission. Il présente d'abord le département dans ses particularités géographiques, historiques, puis décrit les quatre types de paysages "génériques" qui le composent :

Haute Ariège, Haut Couserans, Plantaurel et Plaine de basse Ariège,

en insistant sur ce qui établit leur cohérence et leur identité.

Il souligne ensuite, à chacune des échelles possible de l'aménagement, les enjeux majeurs de nos projets afin de guider vers une réflexion préalable qui prendrait à la fois en compte la cohérence de l'économie traditionnelle et l'évolution de nos usages.

L'Ariège dans les Pyrénées.

Le relief

Les pyrénées sont une chaîne de montagnes dite de collision. Elles sont nées au cours de l'ère tertiaire du choc entre la plaque ibérique qui plonge sous celle de l'Europe en provoquant, par plissements successifs, une forte élévation du sol en quatre gradins successifs longitudinaux de hauteur croissante, caractérisés comme suit :



PLAINE



dépendance géographique de la montagne, reliée à elle par les rivières qui la traversent

- * Terrasses caillouteuses édifiées par les rivières, les extensions et reculs des glaciers.
- * Amples vallées taillées dans les plateaux du "Terrefort" par l'Hers, l'Arize, l'Ariège.
- * Collines moutonnantes et vallons, fruits tardifs d'une érosion ralentie.

PREPYRENEES



barres calcaires ou gréseuses du Plantaurel
* Série de crêtes calcaires assez peu saillantes (1000m).
* Côtes cimentées en poudingues : bancs de cailloux roulés, redressés, constituant une bande d'avant-monts sur lesquels s'appuie la plaine.

MOYENNE MONTAGNE



zone Nord pyrénéenne - massifs hercyniens satellites de la zone axiale

- * 1er front montagneux presque continu de 1700m d'altitude formé par les massifs d'Arbas, de Balaguère, de l'Arize, du Tabé au dessus du bas plateau du Sérou.
- * 2ème front montagneux similaire de 1700 à 2200m, formé de massifs plus centraux : Pic de Sérou, Cap de Bouirech et Pic des Trois Seigneurs.

HAUTE MONTAGNE

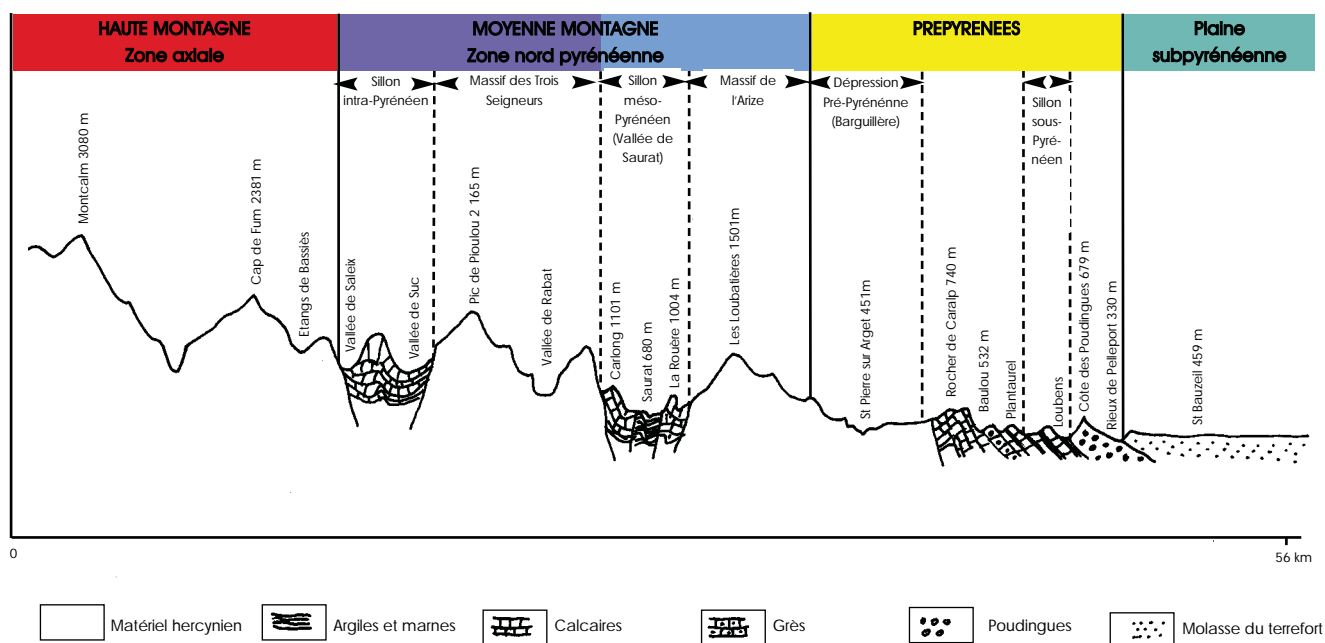


zone axiale - socle primaire hercynien
* Haute muraille de la chaîne frontière de 2 900 m à 3 100m dans le massif du Montcalm et de la Pique d'Estats.

Structure caractéristique des Pyrénées Ariégeoises

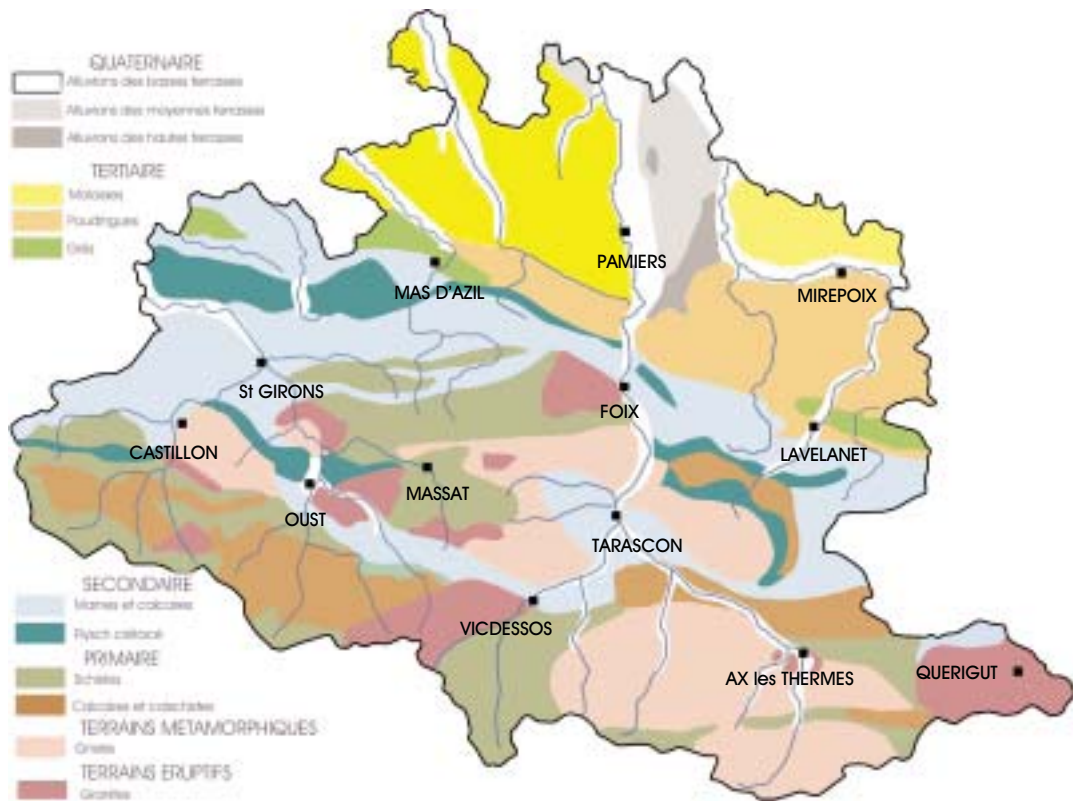
Des plans montagneux orientés Est-Ouest montant progressivement en altitude se succèdent régulièrement. Ils sont soulignés et accompagnés par des dépressions de même direction par lesquelles se sont établies les liaisons longitudinales. Ces liaisons viennent s'ajouter aux voies ouvertes par les deux principales vallées Nord-Sud : vallée du Salat et vallée de l'Ariège. L'ensemble de ce réseau de parcours fait des Pyrénées Ariégeoises la partie la plus ouverte et la plus aérée des Pyrénées.

Ce relief particulier présente un grand nombre de versants au Sud, propices à l'implantation humaine : les soulanes.



Coupe schématique à travers la montagne et la plaine Ariégeoise (du massif du Montcalm à l'Ouest de Pamiers). D'après L. Goron.

Géologie



L'édification géologique et tectonique de la chaîne des Pyrénées, puis sa transformation, sont à l'origine des reliefs et de leur composante principale : la pente, avec laquelle, très tôt, l'homme va apprendre à composer.

Le substrat géologique va également servir de réservoir à matériaux de construction. Issus localement de ce support, ces derniers traduisent ainsi l'identité géologique à une époque où les échanges n'avaient pas leur place actuelle.

Climat et végétation

Une montagne méridionale humide

Les Pyrénées ariégeoises subissent à la fois, les influences atlantiques et méditerranéennes, et associent une relative douceur aux rudesses propres aux massifs montagnards.

Une végétation caractérisée par son étagement

Au plus bas, les feuillus, chênes, puis hêtres dominants, plus ou moins mêlés aux sapins, jusqu'aux environs de 1600m, enfin résineux (sapins puis pins à crochets) jusqu'aux environs de 1800m. Au plus haut, les pelouses.

Des vallées structurées par l'exposition

Le relief pose les conditions d'un climat et d'une végétation très contrastés entre versants et très différenciés par type de vallée :

- **les vallées "au vent"** orientées vers le Nord-Ouest, remontées par les vents océaniques sont donc pluvieuses et fraîches (vallées de Bethmale, d'Aulus et de Massat) et plus forestières.
- **les vallées "sous le vent"**, orientées vers le Sud-Est, descendues par ces mêmes vents sont moins humides et plus tièdes (vallées du Biros, de la Bellongue, du Vicdessos et de Saurat). Dans ces vallées, les cultures ont été prépondérantes.

L'**ombrée** ou versant Nord, peu visitée par le soleil, souvent embrouillardée et copieusement arrosée par les vents du Nord-Ouest, est le domaine de la hêtraie surmontée par les sapinières.

La **soulane**, ou versant Sud, fortement et longuement exposée au soleil, est le siège de l'exploitation agro-pastorale et de l'habitat.

Histoire de l'implantation humaine

Préhistoire

Les affleurements des assises primaires calcaires des Prépyrénées et des bassins intérieurs, creusés par les eaux en cavités naturelles, ont gardé les traces des premières implantations humaines. La grande époque de l'Ariège préhistorique se situe entre 14 800 et 11 800 ans av. J.C. au cours de la civilisation magdalénienne (Paléolithique supérieur).

Son aire est délimitée entre les deux seuls cours d'eau qui s'enfoncent profondément dans la montagne : l'Ariège à l'Est et le Salat à l'Ouest.



La présence des troglodytes chasseurs, cueilleurs et pêcheurs de l'âge de pierre est attestée par leurs traces dans une centaine de cavernes trouées dans les barres et rocs calcaires des avant-chânes et des bassins intérieurs.



Ces zones de colonisation ancienne sont les bassins glaciaires, les grandes vallées et leurs immenses domaines pastoraux en Haute Ariège et dans le Castillonnais.



L'habitat y est actuellement très groupé, c'est le pays des villages. Des tribus d'agriculteurs et d'éleveurs se sont ensuite installés sur les soulans des sillons longitudinaux, dès le Néolithique (9000 à 3300 av. J.C.).

- I M P L A N T A T I O N H U M A I N E -
- H I S T O I R E -

Histoire

L'implantation de la plupart des villages de montagne actuels perdure directement des établissements protohistoriques et des fundi galloromains.

Moyen âge

En plaine et piémont un assez grand nombre de villages, villeneuves et bastides, ont été créés volontairement au 12ème et 13ème siècle : Montjoie (St Lizier), Lescure (St Girons), Mirepoix, Mazères, Lagarde, La Bastide de Sérrou, Montgailhard (Foix), Roquefixade (Lavelanet) etc...

La plupart des villages et hameaux de défrichement se sont établis à partir du Moyen âge, dans les terroirs de Basse Ariège, des Prépyrénées et de la Moyenne montagne.

En montagne, la structure en village dense, d'origine plus ancienne, perdure.

Au 16ème siècle

L'essaimage des hameaux à partir des villages existants gagne en altitude "jusqu'aux sommets des montagnes". Puis durant tout l'ancien régime, il se développe sur les lisières et dans les clairières de la forêt.

Dans les Prépyrénées, les lieux habités apparus postérieurement au 16ème siècle correspondent le plus souvent à des fermes isolées.

Jusqu'au milieu du 19ème siècle

Sous une pression démographique permanente, s'est mise en place une longue et patiente conquête des terroirs les plus éloignés et les plus ingrats. L'habitat y est très dispersé, souvent en hameaux de quelques maisons.

Du milieu du 19ème siècle à aujourd'hui

Avec l'accroissement de la circulation, le développement s'établit à proximité des grandes voies de desserte et des villes et non plus sur les lieux de ressources naturelles du terroir.

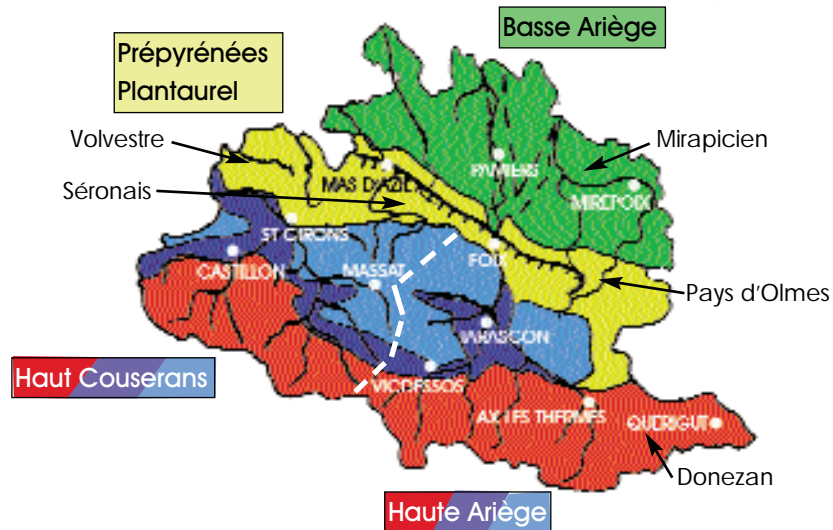
La montagne se dépeuple à partir de la deuxième moitié du 19ème siècle.

En fin de 20ème siècle, on assiste à une inversion de cette tendance avec l'arrivée d'une population saisonnière de vacanciers et de retraités, en même temps que d'une nouvelle population active.

Paysages d'Ariège

Les quatre grands territoires géographiques qui composent le département ont chacun développé une économie spécifique, liée à leurs ressources naturelles.

Le Haut Couserans et la Haute Ariège, également marqués par l'histoire, expriment des identités fortement contrastées.



Le Plantaurel est un pays de transition où les influences se déclinent d'Est en Ouest et du Sud au Nord.

La Basse Ariège se démarque du Plantaurel, essentiellement par la Plaine qui produit un type bien particulier d'économie et d'habitat.

Chacune de ces maisons se présente comme un petit icône du paysage dans lequel il s'inscrit.

Haute Ariège



Haut
Couserans



Plantaurel
Prépyrénées



Plaine de
Basse Ariège



Entre le paysage et la masse des murs, se joue le même registre de structure et de matière.



Haute Ariège

Le site

Les massifs (roches primaires, dures) trapus, en dôme, portent l'empreinte dominante du glacier de l'Ariège jusqu'à la cluse de Mercus.



Les vallées en auge, en escalier de cirques sont encadrées par des versants abruptes. De nombreux plaquages morainiques adoucissent les pentes. Ils ont été très tôt exploités par l'homme.

De peuplement d'origine ligure, celtique ou gallo-romain, de langue languedocienne, ce territoire s'est constitué en Haut Comté de Foix, après le rattachement du Couserans au Comminges (1125-1130). Le Donezan, haute cuvette située à 1200 m, communique avec la vallée de l'Ariège par le large plateau du col de Pailhères.

L'exploitation agropastorale des terroirs a été intimement mêlée à celle du fer. Cette dernière a fortement contribué à la disparition du couvert forestier, tendance qui s'est inversée dès la deuxième moitié du 20ème siècle.

L'habitat est concentré en villages fortement agglomérés, groupant le plus souvent la totalité de la population de la commune. Il est entouré de terroirs arables fragmentés en terrasses .

Des hameaux de granges destinés à leur exploitation, sont implantés dans les prairies souvent lointaines. Les terroirs d'estive, habités en été, sont parsemés de cabanes en pierre sèche et de leurs annexes.

Une implantation en alignement

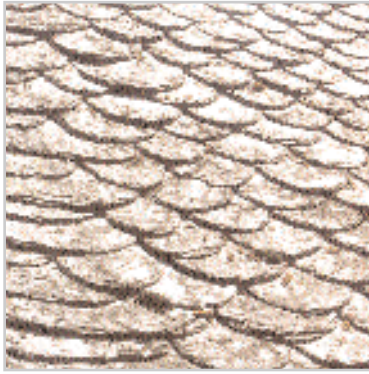
Sur les pentes où affleure la roche dure se dessinent les terrasses horizontales des parcelles et les longs alignements de bâtisses parallèlement aux courbes de niveau.



Un volume simple

Les toits sont à deux pans et les faitages parallèles à la courbe de niveau.

On peut toutefois noter le toit à pan unique de la grange du Haut Vicdessos (Auzat) ainsi que l'orientation très exceptionnelle des faitages, perpendiculairement à la courbe de niveau, à Mijanès dans le Donezan où les volumes bâtis sont plus grands et les granges absentes.



Maison haute, de deux niveaux plus combles, aux fenêtres étroites et au toit à deux pentes couvert d'ardoises en haute vallée ou de tuiles en basse vallée. Etroite, elle est souvent mitoyenne en agglomération.





Proportions des ouvertures : plus hautes que larges

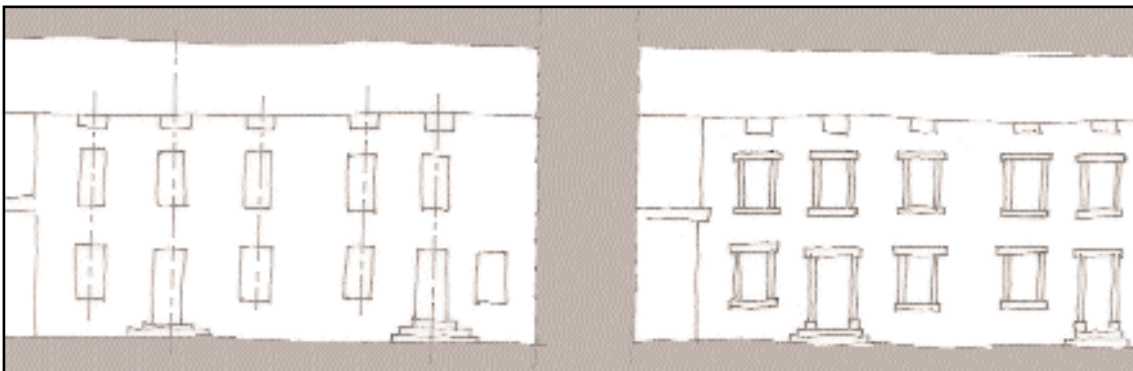
Une dominante verticale.

Composition de façade : relativement ordonnée par la symétrie, le plus souvent sans aucun ornement.

Une grande sobriété.

Matières et couleurs : lauzes ou ardoises (ou tuiles en basses vallées). Pierre locale brute éventuellement appareillée et enduite au mortier de chaux. Baies soulignées par des encadrements de bois. Ossature bois fréquente en ville.

Menuiseries, volets : bois peint de teintes vives sur les tons gris des pierres ou de l'enduit à la chaux.



- P A Y S A G E S D ' A R I E G E -
- D E T A I L S -



Haut Couserans

Le site

Les massifs, moins exhaussés que dans la Haute Ariège, ont également été moins entamés par l'action des glaciers du quaternaire. Les vallées sont profondes et larges, à pente régulière.



Les schistes et les gneiss, désagrégés par l'humidité, donnent des formes molles aux sols profonds. Les vallées sont surplombées par le faite étroit des sommets de la chaîne axiale.

De peuplement d'origine ibère ou pré-ibère et de langue gasconne, le Couserans est constitué en Vicomté, réuni au Comminges en 1125 -1130 et à la couronne en 1540.

L'exploitation agropastorale en étage des terroirs a profondément marqué le paysage des vallées. Ces traits identitaires ont tendance aujourd'hui à disparaître sous l'effet de la déprise agricole.

L'habitat est regroupé en villages denses. Le bâti présente une typologie adaptée à chaque étage exploité :

- habitations dans les villages de fond de vallée, avec granges indépendantes,
- granges isolées ou en hameau dans le secteur intermédiaire des prairies bocagères,
- cabanes en pierres sèches et leur annexes au niveau des estives en altitude.

Une implantation diversifiée

Sur les pentes adoucies d'un sol fertile s'établit un bocage de parcelles relativement larges autour de bâtisses alignées ou implantées en grappes et orientées de diverses manières.



Un volume composé

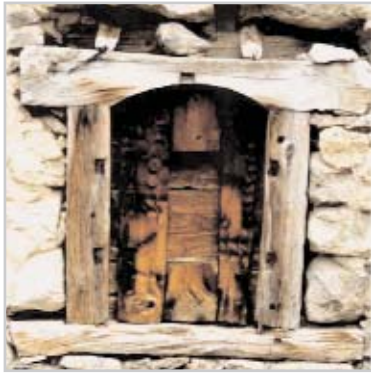
Moins monolithique que dans la haute Ariège. Galeries et toits à quatre pans, (notamment dans le Castillonnais).

Dans le Bas Couserans (bas Lez), au 17ème siècle, les ajouts d'annexes perpendiculaires à la maison d'habitation constituent des cours fermées. On y trouve également des granges ouvertes de type languedocien (toit sur piliers en maçonnerie).



Maison plus carrée, s'ouvrant souvent sur des galeries de bois protégées par l'avancée d'un toit plus pentu que dans la haute Ariège. Le toit est à deux ou quatre pans, couvert d'ardoises.





Proportions des ouvertures : plus hautes que larges

Une dominante verticale

Composition de façade : souvent dissymétrique et parfois agrémentée d'une galerie en bois sous avant toit. Présence de coyaux et éventuellement de lucarnes en toiture.

L'agrément du bois

Matières et couleurs : Ardoises fines (ou tuile en basse vallée). Pierre locale brute éventuellement appareillée et enduite de mortier de chaux. Baies soulignées par des encadrements de bois. Ossature à pans de bois fréquente à l'étage.

Menuiseries et volets de bois peints ou bruts sur les tons gris des pierres ou de l'enduit à la chaux.



- P A Y S A G E S D ' A R I E G E -
- D E T A I L S -



Prépyrénées - Plantaurel

Volvestre - Bas Lez - Séronais - Pays d'Olmes.

Le site

Région de basses montagnes constituées de marnes, de roches friables secondaires ou tertiaires.



Crêts orientés Est-Ouest en plis réguliers, (grès durs, calcaires), encadrant les combes de longues murailles aux faîtes plus ou moins aigus.

C'est un pays de transition où les influences se déclinent sur un axe Est-Ouest.

L'agriculture est tournée vers la polyculture et l'élevage. Les traditions d'industries y sont très diversifiées (minéraux, textile, bois, etc..) du fait de l'abondance d'eau vive et de la relative facilité de desserte.

Un habitat dispersé, de nombreuses bastides.

Les plus grandes dimensions des exploitations et l'absence de granges-étables ont produit des bâtiments plus importants que dans la montagne.

De nombreuses bastides seront fondées sur ce territoire difficile à sécuriser.

Une implantation en alignement proliférant

Les maisons d'habitation sont fréquemment prolongées par d'importantes annexes implantées dans le même alignement parallèle aux courbes de niveau.



Un volume fragmenté

Toit à deux pans, bâtisses plus nombreuses dans le même alignement.

Dans les villages de fond de vallée, notamment le long de celle de l'Ariège et dans le bas Lez, on note une composition orthogonale des annexes avec la maison d'habitation : les maisons-cours.



Maison longue, de deux niveaux plus combles souvent prolongée par le bâtiment agricole sur la même courbe de niveau. Construite de pierre calcaire et parfois de brique, elle est couverte d'un toit de tuile, à deux pans.





Proportions des ouvertures : plus hautes que larges

Une dominante verticale.

Composition de façade : ajouts multiples juxtaposés. Assez grande hétérogénéité des percements. Façade, le plus souvent sans ornement. Baies soulignées par des encadrements de bois ou de pierre.

Composition fragmentée.

Matières et couleurs : tuile en toiture. Pierre locale (calcaire) éventuellement appareillée et enduite de mortier de chaux. Ossature bois fréquente en étages.

Menuiseries et volets de bois peint de teintes vives sur tons gris et jaune des pierres.



- P A Y S A G E S D ' A R I E G E -
- D E T A I L S -



La plaine - Basse Ariège :

Terrefort - Vallée d'Ariège (Aguanagues) - Mirepeisis.

Le site

A l'Ouest : le Terrefort présente du Nord au Sud un relief constitué par les produits de plus en plus grossiers du démantèlement de la montagne : collines, sur la plus grande part de son emprise, puis crêts en limite des PréPyrénées.



A l'Est, le Mirepeisis: un relief de collines similaire à celui du Terrefort, au Nord de Mirepoix. Au Sud un relief de crêts orientés Est-Ouest parallèlement au Plantaurel.

Ces plateaux sont entamés par la très large vallée (quaternaire) creusée par les efforts conjugués de l'Ariège et de l'Hers.

C'est le secteur céréalier de l'Ariège, surtout pour la plaine où se trouvent également des cultures irriguées. L'élevage est également bien représenté dans les coteaux.

Le Sud du Mirepoix a une tradition d'industrie textile.

La plaine de la vallée de l'Ariège est un axe fort de développement économique orienté vers Toulouse.

Un habitat clairsemé, en dehors des villages, des bourgs et des villes de la vallée de l'Ariège.

Les collines sont les lieux d'un habitat très dispersé, implanté le plus souvent sur les croupes ensoleillées. Les villages y sont rares, et situés dans les vallées ou les vallons.

Les bourgs se sont établis dans les vallées, (exceptés le Carla Bayle et St Ybars) bastides perchées sur un territoire qui a été difficile à sécuriser.

Une implantation clairsemée.

En Plaine, la ferme est au centre d'une exploitation relativement vaste.

En haut des collines, les fermes isolées sont similaires à celles du Plantaurel.

En s'éloignant vers le Nord, leur alignement va en se fragmentant.



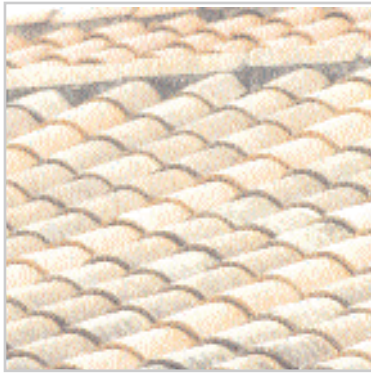
En plaine, un volume bas à dominante horizontale.

Les Plaines des vallées de l'Ariège et de la Lèze sont parsemées de maisons longues à un seul niveau.

A proximité du Plantaurel, les bâtisses sont encore hautes de deux niveaux plus combles.



En dehors des bourgs qui jalonnent le cours de l'Ariège, la plaine est le lieu d'un habitat assez clairsemé et très représentatif de ce territoire : fermes isolées, basses, en longueur, sur leur site d'exploitation relativement vaste et voué à la polyculture: c'est ce type là que nous décrivons.



Maison basse (rez de chaussée et combles), longue, construite de galets et de briques. Elle est prolongée par le bâtiment agricole sous le même toit à deux pentes en tuiles.





Proportions des ouvertures : percements à linteaux droits ou légèrement cintrés.

Une dominante horizontale du volume

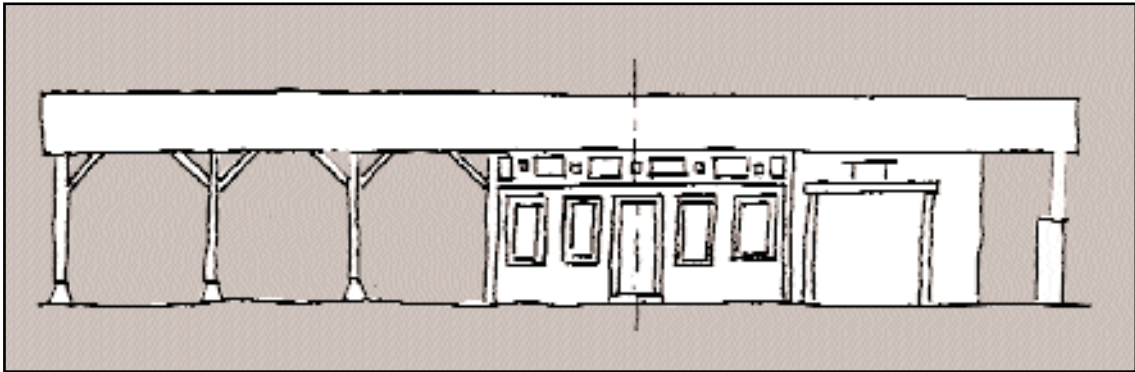
Composition de façade : symétrie du corps d'habitation. Baies soulignées par des encadrements de briques.

Variations de brique

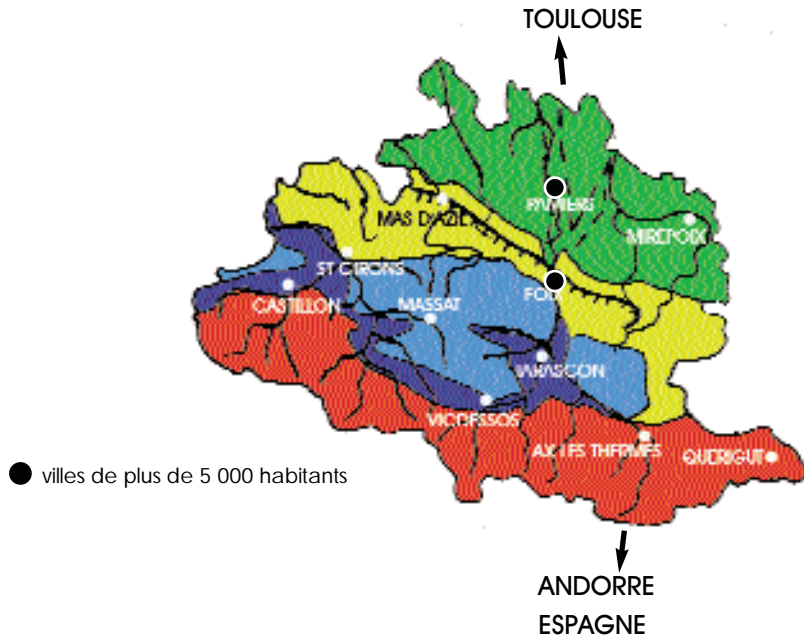
Liaison à l'avant toit souvent réalisée par une génoise. Soubassement et niveaux marqués par des cordons de briques.

Menuiseries et volets de bois peint de teintes pastels sur tons bruns et rouges des briques.

Matières et couleurs : tuile, brique foraine, galet, enduit au mortier de chaux.



Situations et formes urbaines



L'implantation puis le développement des agglomérations dépendent pour une grande part de leur position géographique. La vallée de l'Ariège, qui offre un axe de liaison vers l'Espagne, a drainé une grande part de la population.

Village ou Ville

Jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, les lieux de vie et de travail se recouvrent. La communauté s'établit dans le partage de l'exploitation d'un terroir suivant les usages d'une gestion peu spécialisée : le champ, l'estive, la mine, la forêt. Ces usages ont nécessité le tracé de parcours très diversifiés (sentiers muletiers, sentiers de berger, de mineur, chemin de colporteur, etc...) susceptibles d'être empruntés successivement au cours des saisons, au gré des changements d'activité. Ces parcours multiples participaient à l'appropriation, par une communauté, d'un même domaine territorial et la cohérence sociale s'en trouvait renforcée.

L'industrie en croissance provoque un exode rural vers les villes qui se développent, se desserrent, s'étirent et imposent de nouvelles règles économiques : il s'établit une certaine cohérence d'implantations de zones spécialisées le long des routes, dans une hiérarchie de proximité au centre historique, en contraste brutal avec la ville ancienne. Les lieux de vie se sont multipliés et spécialisés : lieux de résidence principale, de travail, de résidence secondaire.

Les communautés s'établissent, tant bien que mal, dans le partage d'activités multiples et très spécialisées, (associations, corporations, etc...) sans prise directe sur la gestion d'un territoire particulier.



La Ville

En confluence de rivières

Le site de fondation réunit souvent des qualités défensives à une position stratégique favorisant fortement le commerce.

La ville se développe sous protection militaire et religieuse.

Foix : au carrefour des vallées et de la dépression prépyrénéenne.

Tarascon : au carrefour des vallées.

L'échelle de la ville peut se lire schématiquement comme suit: bâtiments et espaces publics diversifiés, halles, places de marchés, églises, variété et spécialisation des commerces et services, notamment de transport.

La forme urbaine : les constructions, espacées jusqu'au 12ème siècle, s'aligneront en mitoyenneté pour des raisons de démographie, d'économie et de sécurité.

Après la destruction des remparts au 18ème siècle, la ville se desserre et s'éparpille en maisons neuves d'ouvriers, de retraités, de fonctionnaires, égrenées le long des routes et dans les jardins de banlieue urbaine.

Foix, Tarascon, Pamiers, St Giron: à l'origine de la ville, la rivière et un pont.





Les entrées de ville

Zone artisanale et industrielle

Zone commerciale

Zone résidentielle d'habitat individuel

Zone résidentielle d'habitat collectif

L'alignement des façades sur rue fait place à l'alignement des clôtures. Cette tendance au desserrement va en s'accroissant au fil du 20^{ème} siècle.

Par ordre de proximité au centre ancien, s'établissent aux entrées de villes, le long de la route : zones résidentielles, commerciales, artisanales et industrielles.

Ces entrées, presque exclusivement régies par la circulation automobile, posent la question de la qualité de l'espace public urbain et du marquage de ses limites.

Ces zones font dorénavant souvent l'objet d'un aménagement concerté qui établit, en amont, un programme et un plan de masse définissant les type d'activités, les gabarits, les dessertes, les espaces publics, etc...(cf Boîte à outils p58/Entrée de ville).

Le Bourg

En confluence des vallées secondaires

Le site de fondation, site de convergences secondaires, modestement propice à l'agriculture et au commerce.

Les Bastides pré-pyrénéennes sont elles implantées au 12ème et 13ème siècle afin de sécuriser le territoire le long de la voie Perpignan-Narbonne.

L'échelle du bourg peut se lire schématiquement

comme suit : bâtiments et espaces publics peu diversifiés, halles, places de marché, églises, commerces et services modestement spécialisés (médecin, dentiste, chausseur, pharmacien).

Vallées de l'Ariège et du Salat : Seix, Massat, Castillon, Varilhes, Saverdun...

La forme urbaine : le développement, pour avoir souvent été moins progressif et continu que celui de la ville, se réalise actuellement dans un contraste plus net avec les structures anciennes, notamment le développement en périphérie de bastides, villes "nouvelles", qui sont organisées sur une trame orthogonale (autour d'une place flanquée d'une église et limitée par des couverts symbolisant la ville).





Les implantations de périphérie

La tendance au desserrement se manifeste à l'échelle du bourg dans le cadre de ses vocations : par ordre de proximité au centre ancien, s'établissent des zones résidentielles, commerciales, artisanales.

Les zones résidentielles de périphérie sont souvent ordonnées suivant une logique individuelle : le terrain clôturé, portant une maison dont on peut

faire le tour, est l'élément de base s'additionnant à ses semblables en un ensemble qui échappe à la logique de groupe par l'éloignement des bâtiments et la dimension des parcelles. Le tracé des dessertes, déterminant, induit l'orientation du parcellaire et du bâti et assure ou non une certaine cohérence d'implantation à l'ensemble de l'agglomération.

Ces zones pavillonnaires, sans espace public susceptible de s'articuler au centre ancien, restent souvent en retrait de la vie urbaine.

Ces implantations sont gérées par le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

Les lotissements font l'objet d'un projet d'aménagement en infrastructure et d'un règlement (cf Boîte à outils p 58 /Lotissement).

Le Village

Le site de fondation : grandes vallées aux villages rapprochés, ("verrous glaciaires" en vallée d'Ariège, offrant des avantages industriels et défensifs). Soulane ou pente relativement douce d'un haut bassin, replat bien orienté. Site lié à l'économie agropastorale, rarement défensif.

L'échelle du village peut se lire schématiquement comme suit : bâtiments et espaces publics peu diversifiés, (Mairie, église, place) commerces et services de consommation courante.



La forme urbaine : Haute Ariège, village aligné, très groupé, maisons hautes, étroites, serrées en de longs alignements sous un même toit parallèle à la courbe de niveau. Jardins potagers et vergers clos, champs en terrasses prolongeant alentour, de leurs murets, l'horizontalité des implantations. Haut Couserans, village en grappe moins serré, sans grand ordre, maisons non contiguës, granges et étables indépendantes. Jardins potagers et vergers clos le ceinturant, la pente plus douce favorise un parcellaire moins étroit de prairies, un bocage aéré de frênes et de noisetiers.



Malgré le grand nombre de maisons délaissées au centre des villages, les zones résidentielles de périphérie, (résidences secondaires pour la plupart), sont les plus fréquentes en extension de village. De grandes parcelles agricoles sont recoupées pour être vendues en terrains constructibles.

Le cœur de village, surtout celui de la Haute-Ariège, serré et dense, est souvent abandonné et menacé de ruine. Il est urgent de favoriser son réinvestissement dans la mesure de nos besoins, conjugués d'espaces plus ouverts et de cohésion sociale.

La vitalité de son centre est un enjeu fort pour l'identité d'un village.

Envisager de l'éclairer par certaines ouvertures de parcelles compatibles avec le respect de cette identité, inciter les propriétaires des maisons d'habitations à les louer ou à les vendre si elles sont inhabitées, à les restaurer dans le cas contraire.

Des subventions peuvent être attribuées aux propriétaires de logements anciens en vue de l'amélioration du parc immobilier (cf Boîte à outils p58/ OPAH, etc..).

Le Hameau, les Ecartés

Le site de fondation :
essaimés à partir des
villages vers des terres
difficiles d'accès : hautes
vallées du Vicdessos, de
Saurat, de Massat, hautes
vallées du Couserans,
ombrées de la dépression
p r é - p y r é n é e n n e ,
Plantaurel et Basse Ariège
sur les croupes ensoleillées
des collines.

Le hameau de Haute
Ariège, à proximité du
village, participe
médiocrement à
l'exploitation des estives
trop éloignées.

Cette exploitation a
nécessité la construction
d'orris, abris en pierre sèche pour les bergers. Le hameau de granges du
Couserans, situé à moyenne altitude sur une terre plus humide et plus riche en
pâturages, s'organise en bocages propices à l'élevage de petits troupeaux.
Les estives présentent elles aussi des cabanes construites en pierre sèche.



L'échelle du hameau : groupement de quelques habitations et bâtiments
agricoles sur un site d'exploitation à sa mesure.

Ecart : ferme isolée sur son site d'exploitation.

La forme urbaine : à cette échelle, deux structures fondamentales:
alignement caractéristique en Haute Ariège et forme en grappe en Haut
Couserans.



L'opportunité d'une nouvelle implantation

La cohérence de composition du hameau dans un paysage, tient à l'homogénéité des gabarits et à la similitude des orientations, des volumes et des matériaux.

Dans tous les cas, bâtiment agricole ou maison d'habitation, le contraste de gabarit, d'orientation et de volume, est dommageable à une composition dont la fragilité tient au petit nombre d'éléments en balance.

Envisager, avant toute nouvelle construction, les opportunités de restauration de bâtiments existants.

Espaces publics

Les enjeux

Les premiers espaces publics sont les ponts et les rues, lieux de rencontre sur des parcours partagés. Les espaces articulés aux bâtiments publics viennent ensuite : la halle et la place du marché, l'église et la place de l'église. Ce sont des lieux d'échange et de représentation sociale.

L'autorité de l'état se marque, au 19ème siècle, avec l'édification de la Mairie accompagnée souvent d'une place publique.

L'espace public est le lieu de la rencontre et du rassemblement de la communauté autour de certaines valeurs partagées. La lisibilité de ces valeurs dans l'organisation de ces espaces conforte l'identité de la communauté.



L'entrée de ville

L'espace de la ville, dans son ensemble de parcours et de lieux ouverts, peut être considéré comme un espace public. Ses limites sont alors les limites de l'agglomération. Les entrées de ville sont des points sensibles à marquer du caractère public : les alignements d'arbres de bord de route, par exemple, ont pour rôle de marquer, par un ordonnancement délibéré d'éléments naturels, l'emprise de la cité sur le reste du territoire.

Toute implantation située en entrée de ville, (ou de commune de taille plus modeste), participe à son identité.

Le coeur de ville

L'enjeu du coeur de la ville traditionnelle est de première importance. Son centre, s'il n'est pas réinvesti, risque l'abandon et il est difficile d'imaginer ce qui peut advenir de l'identité d'une agglomération sans centre.

A chaque échelle (ville, bourg, village) correspond, on l'a vu, une certaine qualité de bâtiments, de services publics et de commerces à maintenir ou à conforter.

La libération de quelques parcelles soigneusement choisies dans le respect de l'identité du centre ancien et leur aménagement en espaces publics, pourraient améliorer son habitabilité et son attrait quand il est déjà largement délaissé.




Le front de rivière

La rivière est à l'origine de la ville : son eau en est la ressource vitale, son cours la première protection. Bien que le temps des remparts soit révolu, la plupart des fronts bâtis le long de la rivière n'ont pas encore renversé complètement leur posture de fermeture : façades, jardins en rive et berges sont encore peu entretenus et mis en valeur. Quelques hôtels, et surtout restaurants, ont su néanmoins exploiter leur situation privilégiée en surplomb de rivière et installer leur terrasse au dessus du cours de l'eau.

Une des façades de la ville qui témoigne le mieux de son origine.

Le bâti

Caractères traditionnels



Le bâtiment traditionnel est un "bâtiment bloc", compact, structuré par la masse de ses murs. Ce caractère massif se décline et évolue suivant les sites entre deux positions extrêmes:

- en plaine, platitude et moindre résistance de la terre favorisent un volume bas à dominante horizontale. Le gabarit courant est un rez de chaussée plus combles.

- en montagne, pente et dureté de la roche locale utilisée favorisent une implantation généralement parallèle à la courbe de niveau et un volume à dominante verticale. Le gabarit courant est de deux niveaux plus combles. Ce dernier gabarit tend à se généraliser en situation urbaine.

Tous les matériaux utilisés sont issus du site : pierres de montagne ou briques de plaine, appareillées à l'aide de terre ou de mortier de chaux.

Le bois, en montagne, s'utilise en pièces de modestes dimensions, non équerries.

Les linteaux bois de faibles dimensions induisent l'étroitesse des ouvertures.

La prédominance de la pierre sèche établit une composition où les rapports de plein et de vide s'instaurent dans une alternance très contrastée de masse et de vide vertical. Cette composition élémentaire trouve son illustration la plus démonstrative dans le bâtiment d'usage agricole.

Le caractère massif des "maisons blocs", la proportion des ouvertures, seront préservés autant que possible. La présence de granges et de fenils, en principe largement ouverts dans le même corps de bâti, peut être l'occasion d'aménager des pièces de séjour spacieuses et bien éclairées tout en gardant la mémoire de leur vocation d'origine.



Caractères contemporains

La construction contemporaine, structurée le plus souvent par ossature poteaux / poutres, dispose d'un potentiel important d'articulation des volumes, contrairement à la construction traditionnelle massive.

La géographie n'est plus si déterminante, notamment du point de vue des matériaux, de sorte que les liens de matières qui s'établissaient nécessairement entre le pays et la bâtisse, ces liens de nécessités économiques, sont perdus.

A partir de ce constat de libération, toutes les évasions du contexte (géographique, économique, culturel) ont été tentées : le style "international" a répondu radicalement à un besoin d'ouverture au monde, le "néo-régional" au désir d'un ailleurs repérable dans l'espace ou dans le temps, etc...

L'architecture contemporaine renoue délibérément avec le contexte et évite ainsi les dégâts d'une banalisation généralisée : la question de la considération du lieu d'implantation, de sa qualité, de sa culture, est à nouveau au coeur de sa démarche.

Le bâtiment s'ouvre dorénavant sur le monde, mais doit pouvoir s'ancrer en premier lieu dans le modelé d'un paysage, en intelligence avec le vocabulaire de formes et de proportions du bâti traditionnel (vocabulaire qui a souvent le mérite d'une grande simplicité). Il participe ainsi à la valorisation et au développement de notre patrimoine, de notre culture.



Evolution des usages et des types

Bâtiments publics



Lavoirs, abreuvoirs, fontaines ont d'abord eu une fonction utilitaire pour la communauté des villages. En ville, les bâtiments publics accèdent à une fonction de représentation du pouvoir public. Mairies et écoles modélisées marquent symboliquement l'unité de la république sur tout le territoire au 19ème siècle.

Ils se démarquent par leur gabarit, leur volume articulé à l'espace public et leur construction plus soignée. Ils occupent éventuellement d'anciens bâtiments militaires ou religieux qui présentent les caractères requis (casernes / hôtel de ville, préfecture...).

Le bâtiment de service public se multiplie à partir du 19ème siècle : poste, gare, hôpitaux, etc...

- L E B Â T I -



les domaines de la culture et des loisirs.

La situation des bâtiments publics, souvent privilégiée dans la ville, témoigne de la place accordée à leur fonction de rassemblement autour de valeurs partagées.

- LE BÂTI -

Habitat collectif Maison de ville

Maison à deux travées

Etroite, mitoyenne des deux côtés, sa largeur correspond à peu près à une portée de poutre (moyenne 4,5 mètre).

Sa profondeur peut atteindre une trentaine de mètres.

La maison, construite en pierre sur le premier niveau, sera surélevée de deux à trois niveaux grâce aux pans de bois.



Maison haute et étroite construite de pierres en rez de chaussée puis d'un torchis renforcé de colombages dans les étages. La parcelle, de même largeur que la maison, s'étend à l'arrière de celle-ci, en jardin. C'est sur ce jardin que sera construit l'escalier distribuant la première extension de cette maison, en surélévation. La deuxième extension sera construite en fond de parcelle au 16^{ème} ou 17^{ème} siècle. La parcelle est alors complètement occupée, sur toute sa longueur, de rue à rue. Les rez de chaussée pourront s'ouvrir en boutiques et les étages accueillir des locataires.

La liaison des deux corps de bâti aboutit complètement au 20^{ème} siècle.

- L E B Â T I -



Habitat collectif Banlieue

Disparition de la rue et de sa variété de fonctions.

Importance des espaces extérieurs périphériques à vocation de parkings.

Vers l'individualisation

Les maisons de ville traditionnelles sont relativement délaissées aujourd'hui comme sont délaissés les coeurs de ville. Un nouveau type d'habitat collectif voit le jour dans les années 1960 dans un contexte démographique exigeant : il s'agit ici en

Ariège de l'immeuble d'une dizaine d'étages entouré de parkings. Construit dans la proche périphérie des quelques villes à vocation industrielle, ce type d'immeuble est assez vite remplacé par un autre, dans les années 1980, deux fois moins haut, accompagné cette fois de parkings et "d'espaces verts". L'habitat collectif se diversifie et peut se présenter dorénavant sous forme de maisons en bandes. Le caractère collectif de cet habitat ne s'applique plus alors qu'à sa gestion...

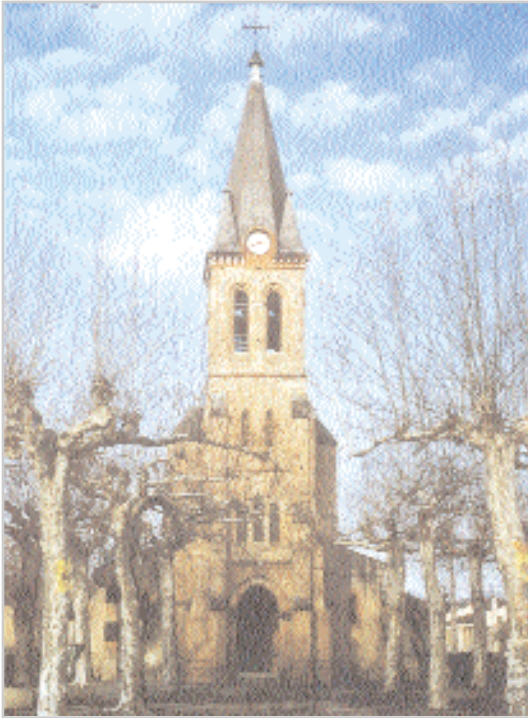
La bonne mesure reste à trouver.

Afin de permettre l'aménagement de logements à caractère social, des subventions sont attribuées aux communes dans le cadre d'un contrat définissant les modalités de la location.

- L E B Â T I -

- E V O L U T I O N D E S U S A G E S E T D E S T Y P E S -

Bâtiments religieux

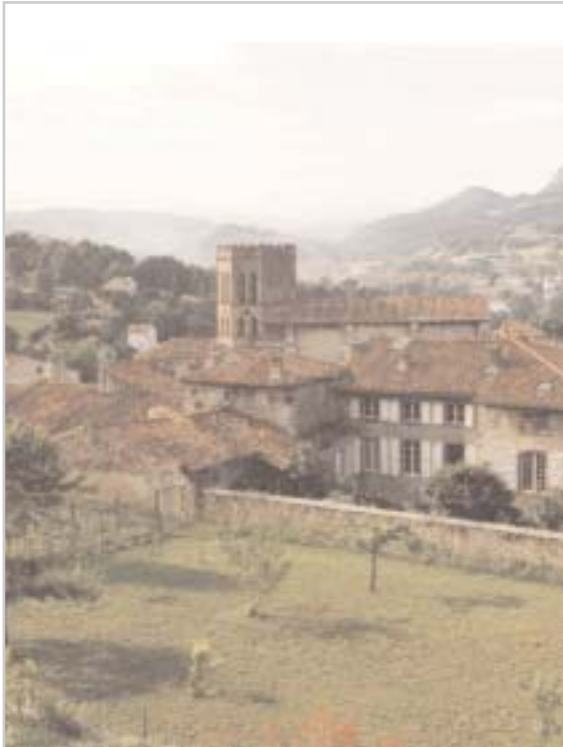


L'expansion de l'art roman dura deux siècles, du 10ème au 12ème siècle et nous laisse un grand nombre d'églises, d'une diversité de styles caractéristiques de ce pays, tourné vers la montagne et la Catalogne, mais subissant également les influences de Toulouse, qui ouvre à ce moment là, le chantier de la basilique Saint -Sernin.

L'état a pris possession d'une grande part du patrimoine religieux à la suite de la révolution : églises, couvents, presbytères font dorénavant partie des patrimoines communaux.

- L E B Â T I -

50 - E V O L U T I O N D E S U S A G E S E T D E S T Y P E S -



De nombreuses églises romanes, classées monuments historiques et entretenues à ce titre, participent activement à l'identité culturelle ariégeoise.

La reconversion



Certains bâtiments d'ampleur ont été reconvertis en bâtiments publics, (anciens couvents, orphelinats, etc..) De rares églises, désacralisées, sont utilisées en salles polyvalentes. D'autres bâtiments, de plus petite envergure, tels que les presbytères ont souvent été aménagés en gîtes ruraux ou en logement permanent. **La sauvegarde de ces bâtiments de caractère est une des conditions de la mise en valeur d'une identité locale.**

Dans un but de sauvegarde du patrimoine, l'aménagement de bâtiments de caractère en gîtes ruraux est encouragé par des aides particulières (contact Gîtes de France et CAUE).

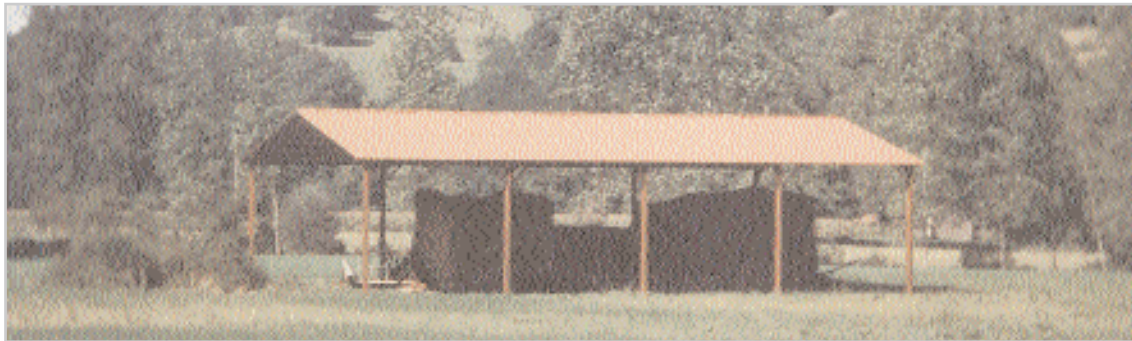
- L E B Â T I -

Bâtiments agricoles



La grange-étable prolonge le bâtiment d'habitation dans le Haut Pays de Foix ou dans la plaine, alors qu'elle s'en écarte plus souvent dans le Haut Couserans. Elle se caractérise par les proportions particulières de ses ouvertures d'étable au rez de chaussée et de fenil à l'étage, qui composent souvent un vide vertical dans la masse de ses murs en pierres apparentes. Le hangar apparaît dans les pré-pyrénées et surtout en Plaine où les récoltes en fourrage sont abondantes : un toit couvert de tuiles porté par deux alignement parallèles de piliers.

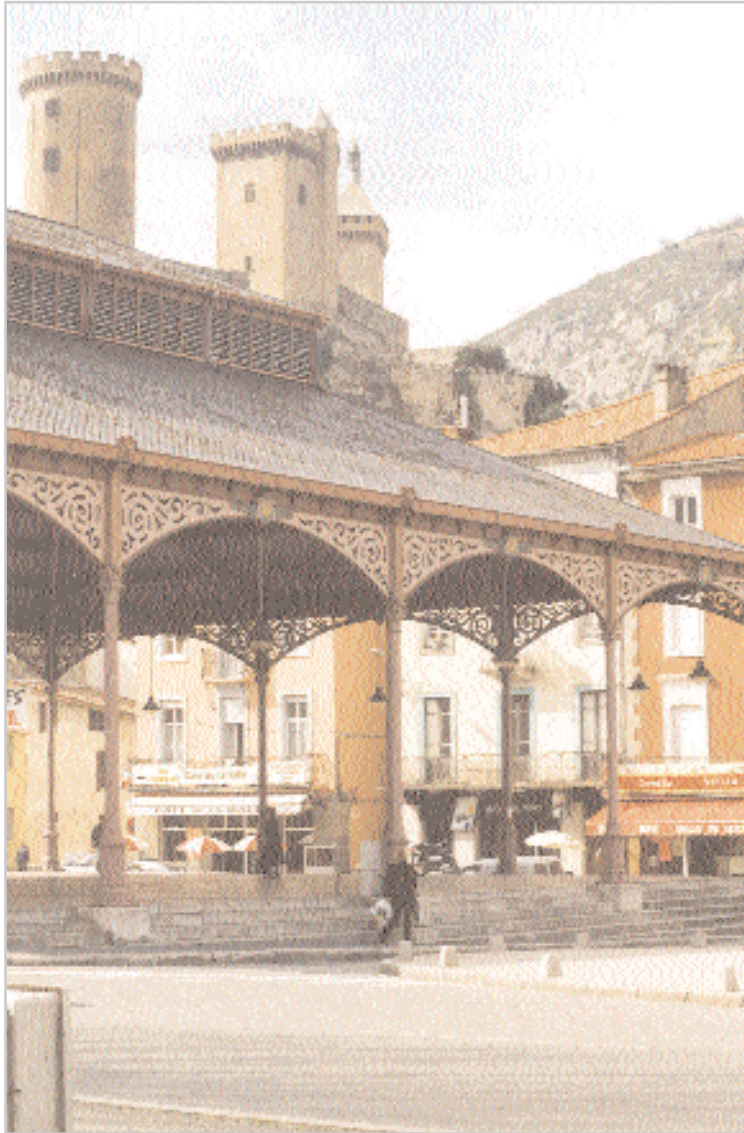
- L E B Â T I -



L'implantation dans le site et le choix des matériaux : souvent leur gabarit, leur bardage métallique évoquent le domaine industriel et s'opposent assez brutalement au bâti traditionnel .

L'utilisation du bois peut adoucir l'impact de ces constructions implantées le plus souvent isolément en milieu rural. Eviter de rompre les pentes du terrain naturel par des terrassements trop importants. Choisir une orientation du faitage parallèle aux courbes de niveau et ne pas contrarier une ligne de crête.

- LE BÂTI -



Bâtiments et espaces commerciaux

Le centre urbain est le site privilégié du commerce : boutiques, halle, place de marché.

Néanmoins on a assisté à l'établissement excentré de foirails chaque fois que l'ampleur d'un marché l'a nécessité, après la démolition des remparts.

- LE BÂTI -

Les modes de production et de distribution ont changé l'échelle et le type des bâtiments commerciaux actuels : ils s'apparentent souvent aux hangars industriels et s'implantent dorénavant dans des zones spécifiques bien desservies aux entrées de villes. Leur capacité d'accueil peut se mesurer à l'emprise des parkings, qui les signalent aux automobilistes empruntant la voie desservant l'agglomération. Les galeries marchandes ou même les rayons de "grandes surfaces" accueillent un large public familial à chaque fin de semaine.

L'espace partagé appartient à de grands groupes de distribution, il est marqué presque exclusivement par l'activité commerciale.

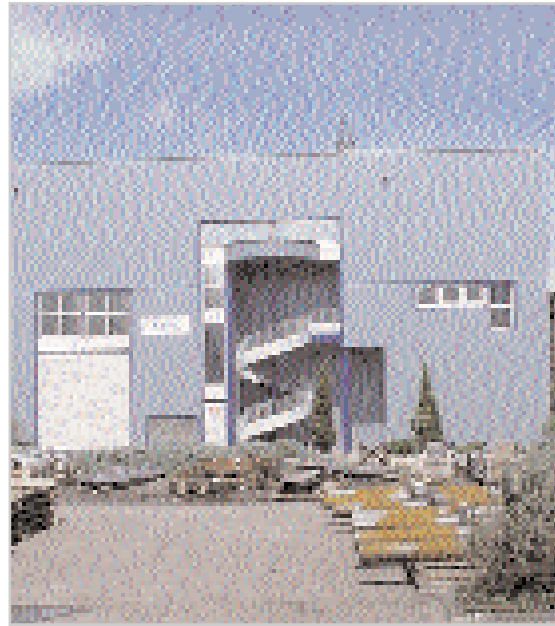


La nécessaire alternative

Une concertation préalable à ce type d'implantation et la considération des usages pourraient-elles aboutir à la mise en place de services et d'espaces alternatifs ?

- LE BÂTI -

Bâtiments et espaces industriels



Le bâtiment industriel a d'abord emprunté le mode de construction local (pierre) en masse et hauteur, puis, dans ses extensions, la structure métallique pour des gabarits à peu près similaires à ceux des bâtiments d'origine. La plupart des bâtiments actuels sont construits en structure métallique modulaire et bac acier, les gabarits se sont étirés, les bâtiments sont souvent implantés parallèlement les uns aux autres.

- L E B Â T I -



La diversification

L'Ariège a établi avec son sous-sol un rapport étroit, continu et très diversifié dont les sites miniers sont les témoins. Les industries minières de montagne, (ainsi que l'industrie textile des pré-pyrénées), laissent quelques sites et bâtiments de qualité voués à la reconversion. A considérer les grands volumes du bâti, les centaines de kilomètres de galeries, les vestiges des machineries et la mémoire des hommes afin d'établir les programmes de reconversion les plus justes.

- LE BÂTI -

- EVOLUTION DES USAGES ET DES TYPES - 57

Boîte à Outils

AFP : Association Foncière Pastorale (loi 1901), favorise la gestion agricole d'un territoire et l'entretien du paysage par une entente des propriétaires fonciers quant à l'exploitation pastorale de leurs terres.

Architecte conseil : il est mis à disposition de la DDE par le Préfet afin d'aider à la réflexion préalable en matière d'aménagement (Elaboration de POS, ZAC etc...), de réalisation de bâtiments publics. Il participe également à des actions de pédagogie et de sensibilisation. Contact DDE.

Architecte : l'architecte réalise des projets d'aménagements et de constructions dans les domaines privé et public des études d'intérêt général, POS, ZAC, etc...dans le souci d'une bonne articulation de ces deux domaines.
Ordre des architectes, 11 BD des Récollets 31078 Toulouse CEDEX 4. tel : 05 61 52 29 71

Architecte conseillers : il est mis à disposition du C.A.U.E. par le Ministère de la Culture afin d'aider les particuliers à une réflexion préalable en matière de conception d'aménagement et de bâtiment. Il participe à des actions de pédagogie et de sensibilisation. Contacts CAUE, DDE.

Carte communale : document d'urbanisme permettant de planifier l'urbanisation sur le territoire communal en délimitant les zones constructibles et les zones naturelles. Elle est approuvée conjointement par le conseil municipal et le préfet après enquête publique.

CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.
Association selon la loi 1901, ayant pour mission le conseil aux particuliers et aux collectivités locales, la sensibilisation et la formation en matière d'urbanisme, d'architecture et d'environnement.
CAUE, Hôtel du département BP23 09001 Foix . Tel 05 61 02 09 50

CERTU : Centre d'Etude sur les réseaux les Transports et l'Urbanisme.

Chambre départementale d'agriculture : les conseillers agricoles aident les agriculteurs dans leurs projets sur les plans techniques, économiques, financiers et administratifs.
32 avenue du Général de Gaulle 09000 Foix . Tel 05 61 02 14 00

Conseil général : le conseil général dispose d'un service de l'Environnement dont les missions sont sensiblement identiques d'un département à l'autre : acquisition d'espaces naturels, contrat de rivière, Charte d'environnement, schéma de randonnée pédestre, etc...
Les services techniques départementaux jouent également un rôle très important dans l'aménagement du réseau routier.
Hôtel du département 09001 Foix . Tel 05 61 02 09 09

Contrat de rivière : label de qualité, attribué par un comité national à un programme exemplaire de protection, restauration et entretien d'un cours d'eau dans une perspective de développement durable. Prévu pour une durée de 5 ans, le contrat doit installer une structure de gestion pérenne. Contacts : Préfecture, DIREN

Certificat d'urbanisme : acte juridique ayant pour objectif d'établir la constructibilité d'un terrain à partir des règlements opposables (RNU, PLU, carte communale).

DIREN : Direction Régionale de l'ENvironnement

DDE : Direction Départementale de l'équipement, service de l'Etat qui exerce notamment des missions de contrôle et d'appui technique auprès des collectivités en matière d'urbanisme et de construction : loi d'aménagement montagne, documents de planification (POS), projets d'urbanisme (ZAC et lotissements), permis de construire...
DDE, 10 rue des Salenques 09007 Foix Tel 05 61 02 47 00

Entrée de ville : pour maîtriser le développement désordonné des entrées de ville, le code de l'urbanisme conditionne le développement le long des voies à une réflexion d'urbanisme préalable. En l'absence de projet urbain, les constructions seront interdites dans une bande de 75 ou 100m de part et d'autre des routes principales, en dehors des espaces urbanisés. Contacts: DDE, CERTU

Lotissement : Division foncière de plus de 2 lots en vue de constructions. Cette opération est assujettie à autorisation d'urbanisme préalable. Contact: DDE

Loi montagne : "pour le développement et la protection de la montagne", réglemente le développement urbain et touristique dans un souci de sauvegarde des milieux caractéristiques du patrimoine naturel et culturel montagnard. Contacts : DIREN, DDE.

Loi paysage : "pour la protection et la mise en valeur des paysages", renforce l'obligation de prendre en compte la qualité du paysage dans tous les documents de planification générale comme dans le dossier de permis de construire .Contacts: DIREN, DDE.

ONF : Office National des Forêts. Etablissement public à caractère industriel et commercial, qui a pour mission de gérer et d'entretenir les forêts domaniales et communales ainsi que certaines zones naturelles, réserves biologiques domaniales et forêts de protection.
ONF, 9 rue du Lieutenant Paul Delpech Tel: 05 61 02 82 82

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. A pour objet l'amélioration du parc immobilier, encourage la rehabilitation de logements occupés et la remise sur le marché de logements vacants. Elle contribue ainsi à la valorisation d'un quartier ou d'un coeur de village. L'OPAH est un dispositif concerté donnant lieu à une convention entre l'Etat, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et la collectivité locale reposant sur l'adhésion des propriétaires, occupants ou bailleurs, qui sont incités par des subventions à améliorer leur logement. Contacts: DDE, ANAH.

Paysagiste : il réalise des études générales, plan de paysage, carte communale, PLU, études d'impact, des aménagements d'espaces urbains (entrées de villes, places, parcs et jardins) et d'espaces ruraux (remembrements, reboisements, cours d'eau).

Paysagiste conseil : il est mis à disposition de la DDE par le Ministère de l'Équipement afin d'aider à la réflexion préalable en matière d'aménagement (élaboration de PLU, ZAC etc...) et de participer à des actions de pédagogie et de sensibilisation. Contact : DDE.

Permis de construire : à demander pour tout projet de construction de plus de 20m² ou en cas de changement d'affectation des locaux concernés. Le projet peut être refusé s'il porte atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants. Depuis la loi paysage, le dossier doit comporter un volet paysager précisant par des documents graphiques ou photographiques, la façon dont le projet s'insèrera dans son environnement.
Contact: Mairie de la commune concernée, DDE.

PLU : Plan Local d'Urbanisme. Le PLU permet aux conseils municipaux d'élaborer leur projet pour la commune, après avoir réalisé un diagnostic d'ensemble et une politique globale pour l'aménagement et le renouvellement de la ville ou du village. Il précisera le droit des sols en délimitant les zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles. Il définira ce que chaque propriétaire pourra ou ne pourra pas construire et comprendra un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui précisera le projet d'évolution et de développement d'ensemble de la commune.

L'existence d'un PLU a pour effet de transférer au profit du Maire la compétence pour délivrer les autorisations d'urbanisme. L'analyse de l'état initial du site et de l'environnement, obligatoire dans le rapport de présentation doit comprendre une description des paysages et une analyse de la structure paysagère de la commune.
Contact: DDE.

SDAP : Service Départemental d'Architecture et du Patrimoine. Il a un rôle de promotion d'une architecture et d'un urbanisme de qualité, de contrôle sur les projets situés dans les espaces protégés, avec l'ambition d'en maintenir et d'en améliorer la qualité. Il est chargé de la conservation des monuments historiques et assure la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien des édifices classés au titre des monuments historiques.
SDAP, 2 rue de la Préfecture 09000 Foix Tel.05 34 09 36 21

ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et du Paysage. Assure une protection particulière d'un site d'une qualité particulière ou comprenant des bâtiments présentant un intérêt architectural ou historique. Toute modification de l'occupation de sol dans cette zone nécessite l'accord de l'Architecte des bâtiments de France. Contact : SDAP.

Bibliographie

- La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises - Michel Chevalier - Résonance 1980
- Aperçu géographique du Département de l'Ariège - Lucien Goron - Julia.1957
- La répartition de l'habitat en Ariège -Lucien Goron - R.G.P.S.O.1938
- L'habitation dans les Pyrénées ariégeoises - Châtelard- R.G.P.S.O. 1930
- Vieilles maisons de France ,N° 145 - Décembre 1992
- Des pays et des hommes - Claudine Pailhès-Directrice des Archives départementales.
- L'art des cavernes - Robert Begouën - Conservateur des cavernes du Volp.
- Dans les villes - Jean-Pierre Augot - Architecte des bâtiments de France.
- Le paysage à l'école - guide méthodologique - CDDP-CAUE-Août 1997
- L'art roman en Ariège - CDDP-1996
- Préhistoire- grottes et cavernes en Ariège Pyrénées - CDDP-1997
- Paysages au quotidien en Languedoc-Roussillon - Agence Paysages - 1997

Légendes des photographies

page 10	Gravure phoque - La vache / Cheval - Niaux / Faon aux oiseaux - Bedeilhac
page 13	Lercoul / Hameau Couserans / Cadarcet / Vallée de l'Ariège
page 14	Vallée glaciaire Ariège
page 15	Plan Goulier / Hameau à Saurat
page 16	Ardoise/ Charpente/ Schiste/ Bardage bois/ Maisons Lercoul/ Ouverture/ Terrasses
page 17	Maisons mitoyennes / Fenêtres Mijanes/ Porte
page 18	Hameau Haut-Couserans
page 19	Antras
page 20	Ardoise / Galeries bois/ Schistes/ Coyau/ Maison Haut-Couserans/ Pas d'oiseaux/ Galerie bois / Ouverture grange
page 21	Fenêtre de grange / Capucine à Alas / Balcon
page 22	Plantaurel
page 23	Cadarcet
page 24	Tuiles/ Charpente/ Pierres calcaires/ Encadrement brique/ Maison à L'herm/ Porte ceintrée/ Grés/ Colombage
page 25	Détail en brique/ Porte/ Grange à Allières
page 26	Vallée de l'Ariège (Montaut)
page 27	Implantations fermes en plaine/ Ferme
page 28	Tuiles canal/ Détail de façade / Détails de murs en briques/ Génoise/ Maison plaine/ Détail galet- brique/ Brique/ Grille et muret de clôture
page 29	Façade brique/ Détail de fenêtre/ Détail de portail
page 32	Vue aérienne de Foix
page 33	Vue aérienne de Foix
page 34	Vue aérienne du Mas d'Azil
page 35	Vue aérienne du Mas d'Azil
page 36	Vue aérienne de Saurat
page 37	Vue aérienne de Saurat
page 38	Hameau isolé
page 39	Hameau isolé
page 40	Vue aérienne / Allées de Villote à Foix / Vue aérienne entrée du Mas d'Azil
page 41	Front de rivière à Foix / Front de rivière aux Bordes sur Arize
page 43	Ferme à Gaudies/ Maison en Haut Couserans / Maison à Fougax/ Maison en Haute Ariège
page 45	Centre multimédia à Tarascon sur Ariège/ Détail de bardage/ Bâtiment public à Aston / Parc Pyrénéen de l'Art Préhistorique à Tarascon sur Ariège
page 46	Lavoir à Fougax / Ecole à Unjat / Ecole-Mairie à Pailhes
page 47	Collège à Saverdun / Parc Pyrénéen de l'Art Préhistorique à Tarascon sur Ariège/ Centre d'exploitation DDE à Montgailhard / Collège au Mas d'Azil
page 48	Maisons de ville à Tarascon sur Ariège
page 49	Immeuble Collectif à Luzenac
page 50	Eglise à Artigat / Eglise romane à Merens
page 51	Cathédrale de Saint Liziers/ Presbytère à Sentenac de Sérou
page 52	Alignement de granges à Leychert/ Ferme à Allières/ Fenil à Cadarcet
page 53	Bâtiment de stabulation à Labastide de Sérou / Bâtiment de stabulation à Massat
page 54	Halle Allées de Vilotte à Foix
page 55	Centre commercial à Foix
page 56	Usine Fortech à Pamiers
page 57	Site du Bocard à Sentein

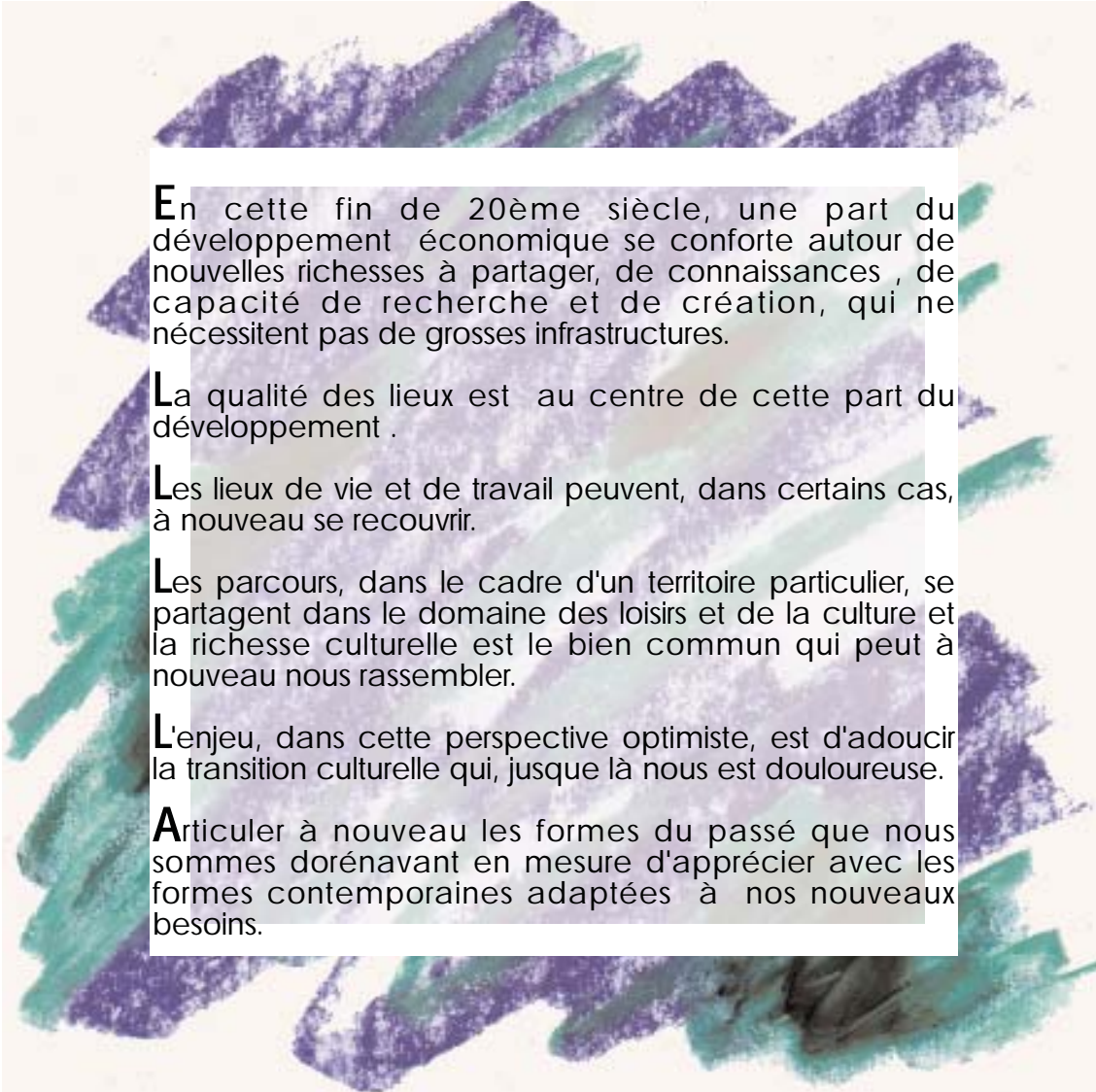
Table des matières

PREFACE	page 1
INTRODUCTION	page 5
L'ARIEGE DANS LES PYRENEES	page 6
Le relief	page 6
Structure caractéristique des Pyrénées ariégeoises	page 7
Géologie	page 8
Climat et végétation	page 9
HISTOIRE DE L'IMPLANTATION HUMAINE	page 10
Préhistoire	page 10
Histoire	page 11
PAYSAGES D'ARIEGE	page 12
Haute Ariège	page 14
Haut Couserans	page 18
Prépyrénées - Plantaurel	page 22
Plaine - Basse Ariège	page 26
SITUATIONS ET FORMES URBAINES	page 30
Village ou ville	page 31
La ville	page 32
Les entrées de ville	page 33
Le Bourg	page 34
Les implantations de périphérie	page 35
Le Village	page 36
Le Hameau, les Ecart	page 38

ESPACES PUBLICS	page 40
Les enjeux	page 40
L'entrée de ville	page 40
Le coeur de ville	page 41
Le Front de rivière	page 41
LE BÂTI	page 42
Caractères traditionnels	page 42
Caractères contemporains	page 44
EVOLUTION DES USAGES ET DES TYPES	page 46
Bâtiments publics	page 46
Habitat collectif, maison de ville	page 48
Habitat collectif, banlieue	page 49
Bâtiments religieux	page 50
Bâtiments agricoles	page 52
Bâtiments et espaces commerciaux	page 54
Bâtiments et espaces industriels	page 56
BOITE A OUILS	page 59
BIBLIOGRAPHIE	page 61
LEGENDE DES PHOTOGRAPHIES	page 62
TABLE DES MATIERES	page 63

*Ce document a été réalisé par
le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège,
avec le concours de Muriel Mommens, Architecte d.p.l.g.*

*et le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ariège,
la Direction Départementale de l'Équipement, Service Urbanisme et habitat,
le Service départemental d'archéologie de l'Ariège
le Service des Archives Départementales.*



En cette fin de 20ème siècle, une part du développement économique se conforte autour de nouvelles richesses à partager, de connaissances, de capacité de recherche et de création, qui ne nécessitent pas de grosses infrastructures.

La qualité des lieux est au centre de cette part du développement.

Les lieux de vie et de travail peuvent, dans certains cas, à nouveau se recouvrir.

Les parcours, dans le cadre d'un territoire particulier, se partagent dans le domaine des loisirs et de la culture et la richesse culturelle est le bien commun qui peut à nouveau nous rassembler.

L'enjeu, dans cette perspective optimiste, est d'adoucir la transition culturelle qui, jusque là nous est douloureuse.

Articuler à nouveau les formes du passé que nous sommes dorénavant en mesure d'apprécier avec les formes contemporaines adaptées à nos nouveaux besoins.



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège
Hôtel du département BP 23 09001 FOIX Cedex - 05 61 02 09 50

